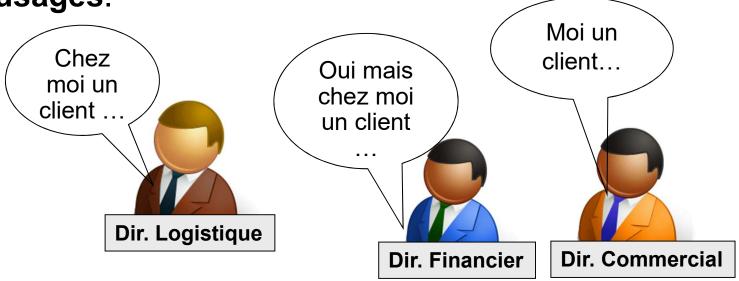
Le modèle conceptuel des données MCD

La problématique des données

Il ne suffit pas de s'intéresser au nom et aux propriétés des données : type, longueur, valeurs.

Il faut s'intéresser à la donnée elle-même, ses sens et

ses usages.



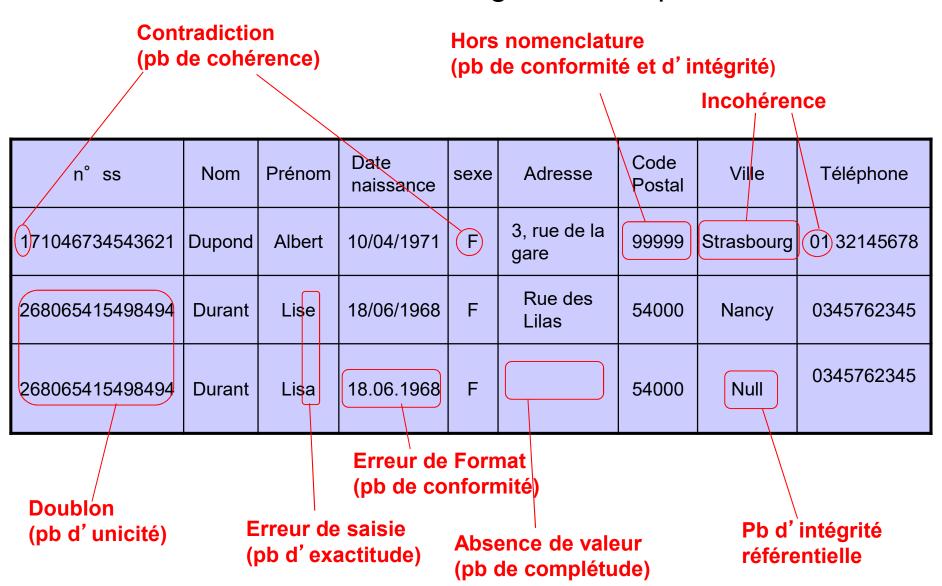
Les acteurs peuvent utiliser les mêmes mots avec des sens ou des contenus différents (synonymes, polysèmes).

Exemple réel : sens du mot « client »

Libellé FR	Libellé EN	Sens	
Client	Customer	Correspond à l'adresse principale d'un donneur d'ordre depuis laquelle ont reçoit les ordres de réalisation des prestations. Exemple de « client » : Kraft Foods France	
Client opérationnel	Operational customer	Est la déclinaison d'un « client » pour un lieu géographique ou un métier particulier Exemple de « Client Opérationnel » : Kraft entreposage CPN	
Client de facturation	Bill-to customer	Désigne le tiers destinataire des factures d'un « client opérationnel ».	
Client payeur	Payer customer	Désigne le tiers qui paye les factures d'un « client opérationnel ».	
Client de gestion	Controlling customer	Désigne un ou plusieurs « clients opérationnels » dont les coûts et les recettes sont regroupées. Le « client de gestion » est une notion propre aux contrôleurs de gestion.	

Il faut comprendre les données ... avant de les décrire (dictionnaire des données).

Il faut aussi se poser des questions sur la **qualité** des données existantes et les exigences de qualité.



Objectif du MCD

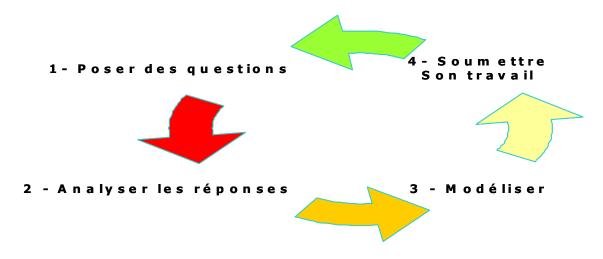
Décrire les données du SI, indépendamment de tout choix d'implantation physique.

1. Le dictionnaire des données

Inventaire des données du domaine étudié.

Questions:

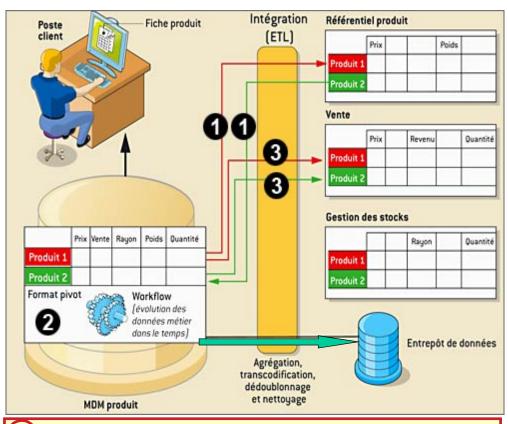
- sens pour les différents interlocuteurs; les différents sens sont à conserver.
- exigences de qualité et caractéristiques.



Métadonnées (dictionnaire de données)

Principe

Collecter et concentrer toutes les données relatives à un objet métier (client, fournisseur, produit...) dans un **format pivot**, puis transférer les mises à jour vers l'entrepôt de données.



1) Création ou mise à jour d'un objet métier

Conversion au format pivot

Synchronisation des informations

ENP7828 6

Nombreuses caractéristiques :

- identificateur (mnémonique),
- description (« sens » précis),
- type (numérique, alphanumérique, ...),
- taille,
- mode d'obtention :
 - donnée mémorisée,
 - donnée calculée,
 - donnée "paramètre" : donnée utile à un traitement et non mémorisée (ex : date d'édition),

aspects quantitatifs

- règle de calcul (pour les données calculées),
- contraintes d'intégrité : intervalle de valeurs, liste de valeurs...
- origine (document, système, service)
- volume,
- fréquence des mises à jour,
- etc.

Descriptif très simplifié utilisé dans les exercices où toutes ces caractéristiques ne sont pas toujours disponibles : documents

Rubrique	Description	Туре	Mode	D1	D2	D3	D4
identificateur	libellé	entier réel	mémorisée calculée	X	X		X
		date chaîne booléen	paramètre	X	X	X	X

2. Le modèle conceptuel des données : le modèle entité/association

- a) Concepts de base du modèle E/A.
- b) Vérification et normalisation du modèle E/A.
- c) Contraintes d'intégrité du modèle E/A

a) Les concepts de base

Entité: tout objet concret ou abstrait ayant une existence propre et conforme aux besoins de gestion de l'organisation.

Ex : le client «Dupond», le produit de référence «a456»...

Classe d'entités (ou entité-type) : ensemble des entités décrites par les mêmes caractéristiques.

Ex: la classe CLIENT dont «Dupond» est une occurrence (ou instance).

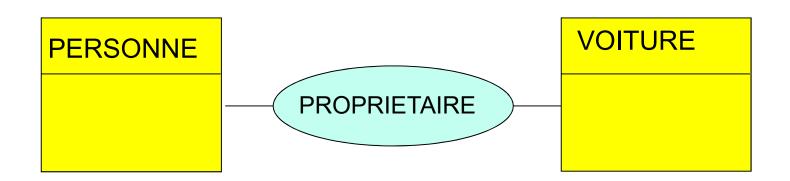
Association: n-uplet d'entités « sémantiquement liées ».

Ex: («Dupond», «1367 VS 54») indiquant que la personne Dupond est propriétaire de la voiture immatriculée 1367 VS 54.

Classe d'associations (ou association-type) : regroupe toutes les associations constituées des mêmes types d'entités jouant le même rôle dans l'association.

Ex: PROPRIETAIRE(PERSONNE, VOITURE)

Les occurrences de cette classe d'association sont un sous ensemble du produit cartésien PERSONNE x VOITURE (c.à.d. une partie de l'ensemble des couples possibles de personnes et de voitures).



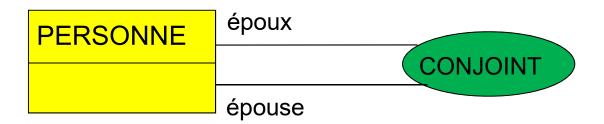
Remarques

 On peut avoir plusieurs classes d'associations sur les mêmes classes d'entités.

Ex: PROPRIETAIRE(PERSONNE, VOITURE) et CONDUIRE(PERSONNE, VOITURE)

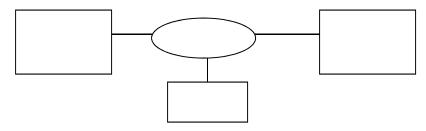
 On peut avoir une classe d'association sur une seule classe d'entités (on parle <u>d'association 'réflexive</u>').
 On ajoute souvent dans ce cas des noms de **rôles** pour distinguer les deux occurrences.

Ex: CONJOINT(PERSONNE, PERSONNE)



 On peut avoir une classe d'association définie sur n classes d'entités (association n-aire n ou de dimension n ou à « n pattes »).

Ex: COURS(MATIERE, CLASSE, PROF)



Attention : les n pattes sont rares. Elle dénotent souvent des faiblesses dans l'analyse.

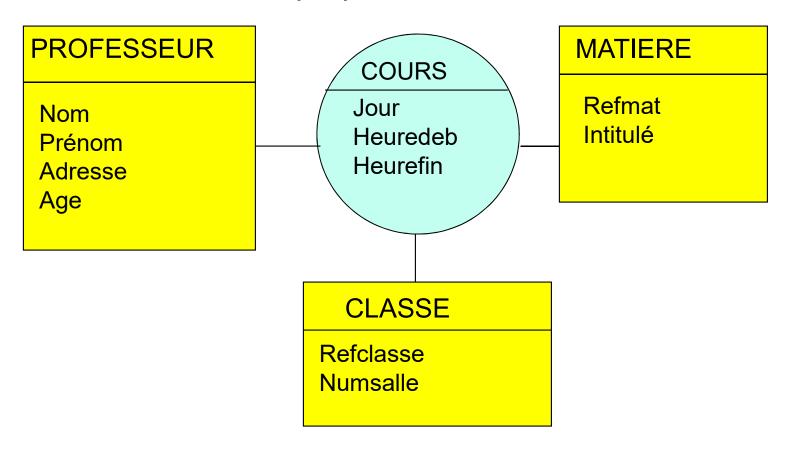
Relation à 2:80%

Relation à 3 : <20%

Relation $\dot{a} > 3:.5\%$

Propriété : donnée élémentaire permettant de caractériser les entités et associations

Ex : Nom, Prénom propriétés de PROFESSEUR Jour, Heuredeb propriétés de COURS



Identifiant : propriété ou groupe de propriétés permettant d'identifier de <u>manière unique</u> chaque occurrence de la classe d'entités.

Ex : N° immatriculation pour VOITURE. Nom ne suffit pas pour PERSONNE. N° Client pour CLIENT (propriété ajoutée)

Les identifiants sont en général soulignés.

Cardinalités: indiquent pour chaque classe d'entités de la classe d'association, les nombres mini et maxi d'occurrences de l'association pouvant exister pour une occurrence de l'entité.

La cardinalité minimum est 0 ou 1. La cardinalité maximum est 1 ou n. Une cardinalité minimum à 0 signifie qu'il est possible d'observer (un jour) une occurrence d'entité sans occurrence d'association.

Donc 4 combinaisons possibles:

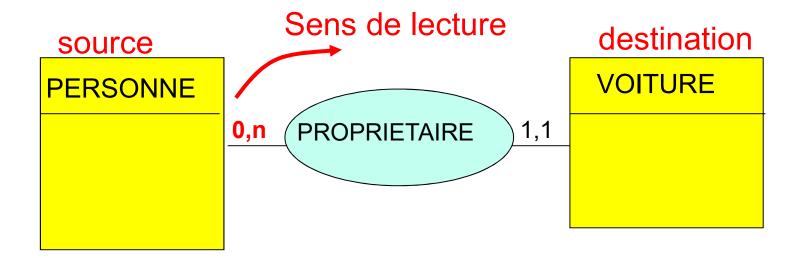
```
0,1 au plus 1
1,1 1 et 1 seul
1,n au moins 1
0,n un nombre quelconque
```

Ex: PROPRIETAIRE(PERSONNE [0,n], VOITURE [1,1]) Une personne a 0 à n voitures; une voiture a 1 et 1 seul propriétaire.

CONDUIT(PERSONNE [0,n], VOITURE [1,n])

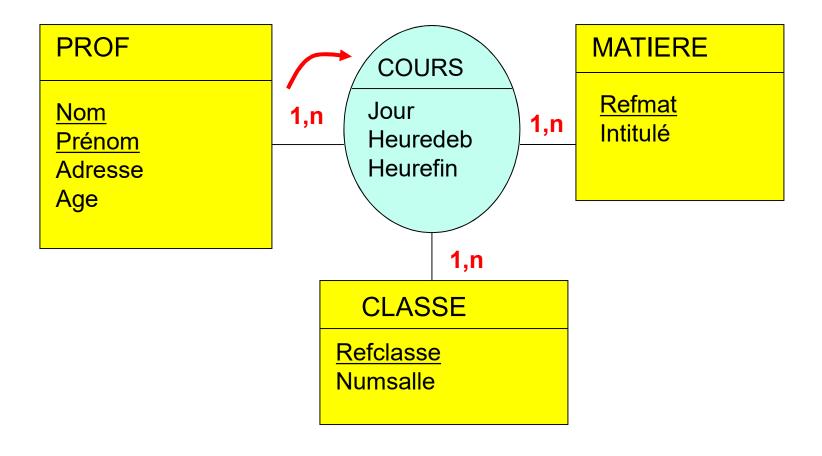
Une personne conduit 0 à n voitures; une voiture est conduite par 1 à n personnes.

Représentation graphique :



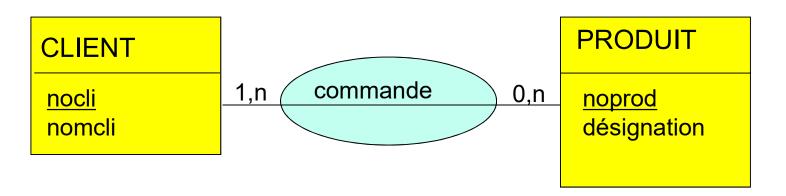
COURS(MATIERE [1,n], CLASSE [1,n], PROF[1,n])

Un prof. a 1 à n cours dans la semaine, une matière a 1 à n cours dans la semaine, une classe a 1 à n cours dans la semaine.



Difficultés : choix entre entité et association ?

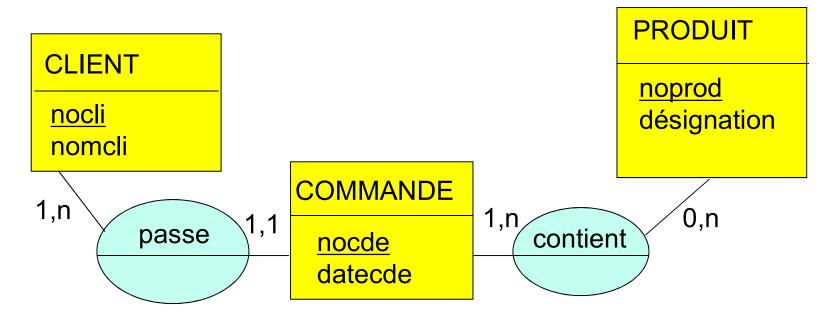
1) Solution avec association



Dans cette première solution la commande n'est pas une entité gérée pour elle même. Elle existe tant que le client et le produit existent.

Ce peut être le SI du domaine 'fabrication' : on a juste besoin de savoir que les produits sont destinés à des clients.

2) Solution avec entité



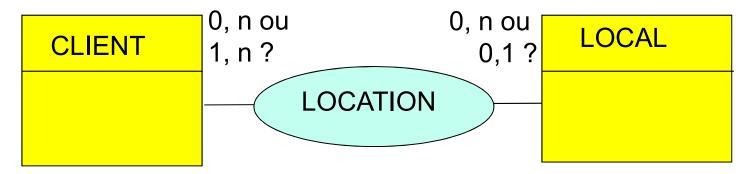
Dans cette seconde solution, les commandes sont identifiées (identifiant <u>nocde</u>) et décrites : on les gère en tant que telles. <u>Elles peuvent être conservées même si le produit ou le client n' existent plus.</u>

Ce peut être le SI du domaine financier.

Quelques « critères » de choix

- Une entité a une existence propre et un identifiant.
- Une association n'existe que si ses extrémités existent et n'a pas d'identifiant explicite.
- Une entité <u>peut être associée à d'autres entités, une</u> association non.

Difficultés : choix des cardinalités ?



Un **client** peut il avoir 0 location ? Est-ce encore un client ?

Un **local** peut il être loué plusieurs fois ? Non si la base représente une situation instantanée et si le local n'est pas partageable. Oui si on gère un historique ou si le local est partageable.

Les cardinalités sont élément essentiel pour définir la sémantique (signification) des données, pas une « décoration » accessoire. Derrière cette notion on trouvera des contrôles (par le SGBD ou les programmes).

Pour une situation donnée, il n'existe pas une «solution» unique.

Le « bon modèle » est celui qui est accepté par les personnes concernées par le projet.

b) Vérification et Normalisation

Contrôler la qualité du modèle vis-à-vis :

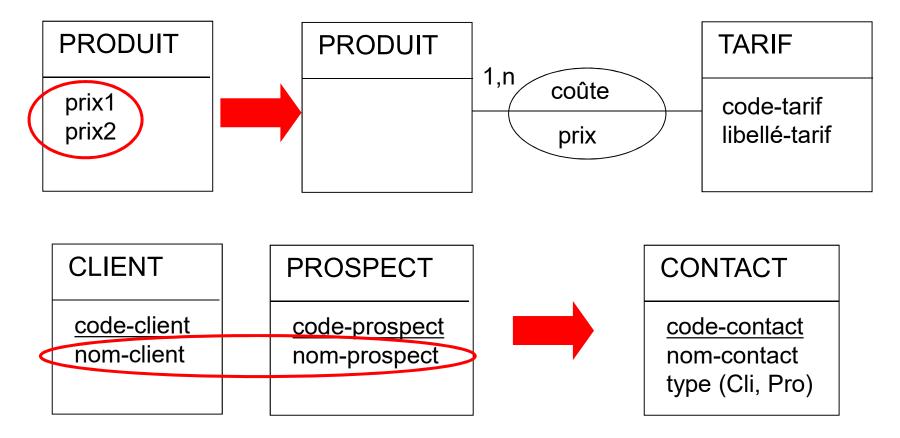
- des fondements du modèle d'une part (règles de vérification),
- de la redondance de données d'autre part (règles de normalisation).

Permet de détecter certaines incohérences dans la construction des modèles.

1. Règles Générales

 Toute propriété doit apparaître une seule fois dans un modèle.

Il faut éliminer la **redondance** des propriétés dans la même entité (avec des noms différents) ou dans des entités distinctes :



Pas d'héritage dans le modèle E/A de base!

 Toutes les propriétés identifiées doivent apparaître dans le modèle.

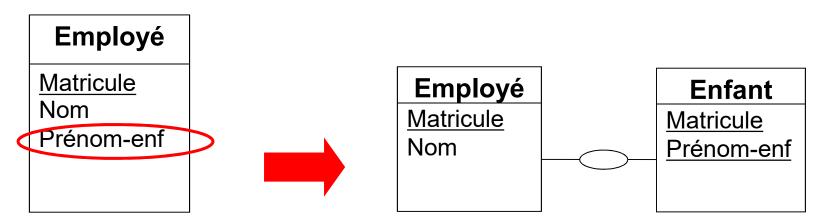
2. Règles sur les entités

2.a Règle de l'identifiant

Toutes les entités ont un identifiant.

2.b Règle de vérification des entités

Pour une occurrence d'une entité, chaque propriété ne prend <u>qu'une seule valeur</u>

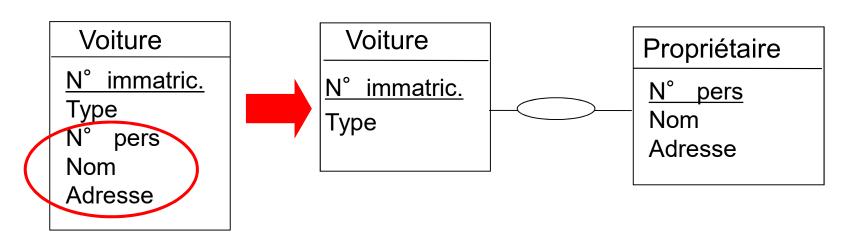


On décompose l'entité Employé en deux entités : Employé, et Enfant

2.c Règles de normalisation des entités

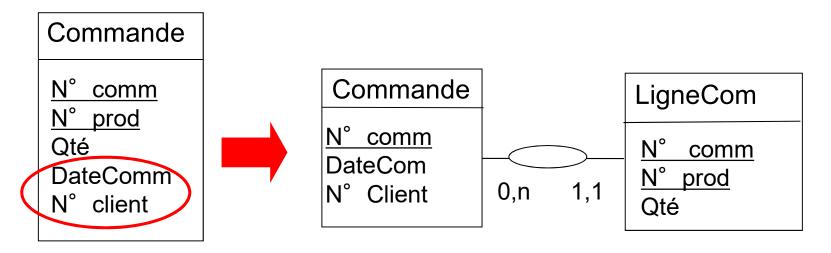
a) Les dépendances fonctionnelles (DF) entre les propriétés d'une entité doivent vérifier la règle suivante : **toutes** les propriétés de l'entité dépendent fonctionnellement de l'identifiant **et uniquement** de l'identifiant.

Rappel : ∃ une DF X→Y si à une valeur de X correspond une et une seule valeur de Y (réciproque pas vraie).



La DF: N° pers → Nom, Adresse contredit la règle.

b) Une partie de l'identifiant ne peut pas déterminer certaines propriétés.



La DF n° -comm \rightarrow date-comm, n° -client contredit la règle. On décompose l'entité Commande en deux entités.

Ces règles correspondent aux 2FN et 3FN du modèle Relationnel (dépendance pleine et directe des clés).

3. Règles sur les associations

- 3.a Règle de vérification des associations

 Pour une occurrence d'association, chaque propriété
 ne prend qu'une seule valeur.
- 3.b Règle de normalisation sur les propriétés des associations

Toutes les propriétés de l'association doivent dépendre fonctionnellement de tous les identifiants des entités portant l'association, et uniquement d'eux.

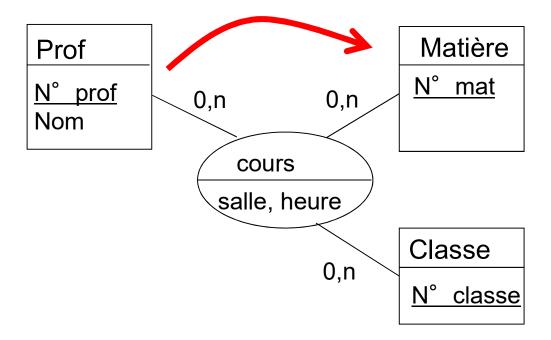


N° -pers → Date-permis pose problème (donc déplacer Date-permis vers Personne)

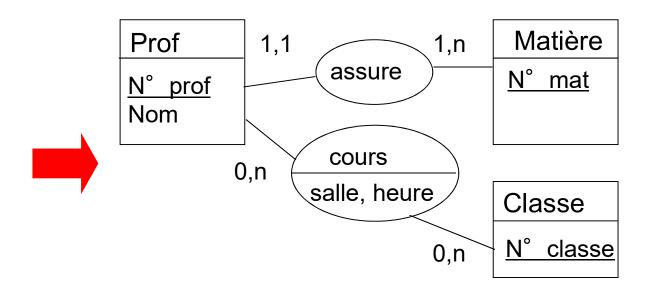
3.c La décomposition des associations n-aires

Il faut garder un minimum d'associations d'arité 2.

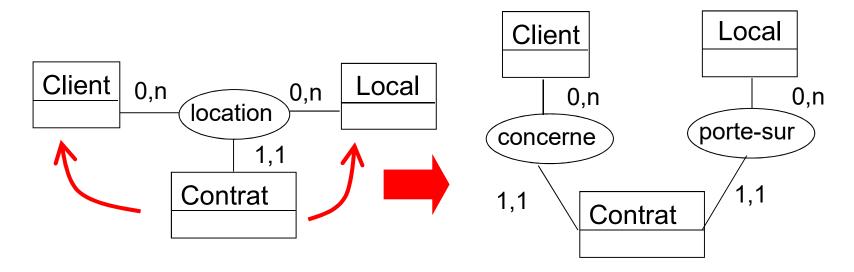
Si on observe une DF entre deux identifiants, on peut décomposer l'association n-aire.



Une éventuelle DF N° prof $\rightarrow N^{\circ}$ mat (c.à.d. si un prof enseigne une seule matière) conduit à la décomposition :

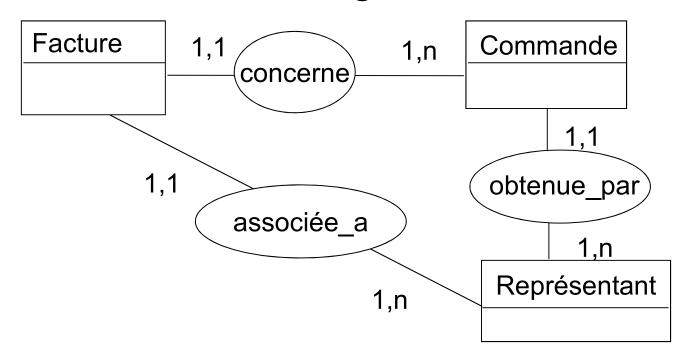


C'est le cas, quand une patte a une cardinalité 1,1. Par exemple à 1 contrat est associé un client et un local :



3.d La suppression des associations transitives

Toute association pouvant être obtenue par transitivité de n autres associations peut être supprimée. La transitivité s'évalue en fonction de la **signification** des associations.



On supprime l'association associée_a, car elle peut être obtenue par transitivité sur les associations concerne et obtenue par

c) Quelques contraintes d'intégrité importantes

Les CI définissent des propriétés qui doivent être vérifiées par les données de la base.

1. Contraintes intégrées au modèle E/A

1.a Contrainte d'identifiant

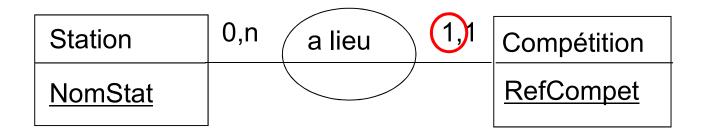
Les valeurs prises par l'identifiant sont uniques (dans le temps) et toujours définies.

Ex : identifiant de l'entité PERSONNE

- nom + prénom pas suffisant
- n° téléphone pas stable dans le temps
- n° SS réglementé (autorisation de la CNIL car danger de rapprochement de fichiers)

1.b Contraintes de cardinalité

Les cardinalités portées par les entités membres d'association imposent des nombres minis et maxis d'occurrence dans l'association.



Une cardinalité mini de 1 rend l'existence d'une occurrence d'entité dépendante de l'existence d'une occurrence d'une autre entité.

Une compétition ne peut exister que si la station où elle se déroule existe.

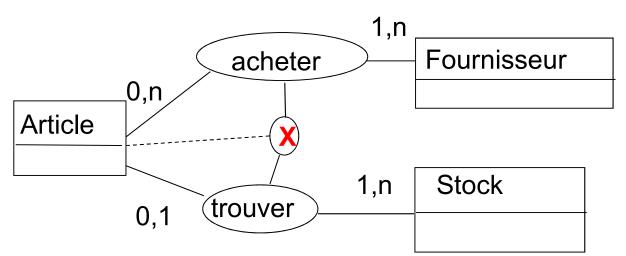
Une station peut exister de manière indépendante de toute compétition.

2. Contraintes extensions du modèle E/A

Exemple : contraintes de participation des entités aux associations.

2.a Exclusivité de participation d'une entité à plusieurs associations

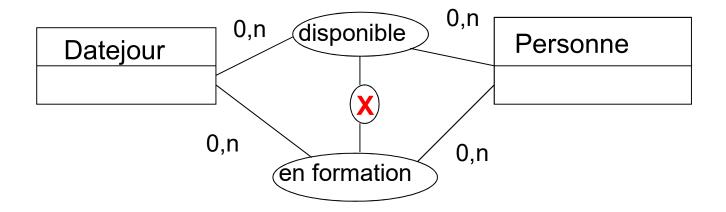
Si l'entité E participe à l'association A1, elle ne peut participer à l'association A2.



Un Article est soit acheté auprès d'un fournisseur, soit figure dans le Stock

2.c Exclusion de participation entre associations

Il y a exclusion de participation entre associations si la participation des entités à l'association A1 exclut leur participation à l'association A2.



Une personne à une même date ne peut pas figurer simultanément dans les deux associations: *disponible* et *en formation*.

MCD >>>>> SGBD

DB₂

InterBase

Informix

Ingres

MS Access

MySQL

MS SQL Server

Oracle

PostgreSQL

Sybase ASE, ASA